

l'époque précédente. Notre mosaïque des jeux du cirque, par la finesse du travail, se révèle tout à fait digne de l'âge que nous lui assignons ¹. Hübner ² prétend qu'elle n'est certainement pas antérieure au troisième siècle, à cause du style, de l'exécution grossière. Mais le contexte de son jugement prouve qu'il n'a vu ni l'original ni même la planche d'Artaud.

La destruction de l'édifice qui abritait la mosaïque serait imputable, d'après Artaud ³, soit à l'incendie qui ravagea la ville sous Néron, soit « aux malheurs qu'elle éprouva sous Sévère ». Nous mettons l'incendie hors de cause, puisque nous le croyons antérieur à la confection du pavement, et nous le mettrions hors de cause même sans cette raison chronologique : il ravagea la ville proprement dite, Lugudunum, la colline de Fourvière ⁴; mais traversa-t-il la Saône, atteignit-il le quartier des *Canabae*? C'est bien improbable. Contre la seconde hypothèse d'Artaud, je ne vois aucun argument péremptoire. Mais que l'abri de la mosaïque se soit écroulé au temps de Septime Sévère ou seulement plus tard, il était dupe d'une illusion quand il croyait que « des barbares ou des ignorants » s'acharnèrent à la dégrader parmi les ruines pour satisfaire leur cupidité. « Ce qui nous a confirmé dans cette idée, c'est que tous les vêtements formés avec des pierres précieuses ont été enlevés, tandis que le reste est intact » ⁵. La phrase est équivoque. Artaud n'a sans doute pas voulu dire que tous les vêtements avaient été enlevés, ce qui le mettrait en contradiction avec sa planche et nous obligerait à tenir son témoignage ou celle-ci pour outrageusement infidèle ; il n'a pas voulu opposer les vêtements au reste. Il a voulu opposer au reste une partie des vêtements formée, selon lui, de pierres précieuses, et dire que toute cette partie avait été enlevée ; assertion, d'ailleurs, émise à la légère et qu'un simple coup d'œil jeté sur la planche réduit à néant. Par exemple,

1. Artaud, 1835, p. 55 : « Pour ce qui est du mérite de l'exécution, M. Belloni prétend qu'elle est semblable à celle des Centaures du Vatican ».

2. Article cité, p. 138 et suiv.

3. 1806, in-fol., p. 8.

4. Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 91, 10 : *Civitas arsit... uni... imposita... monti*. Les assertions de Steyert, ouv. cité, I, p. 236, sont manifestement fausses. Cf. *Revue d'histoire de Lyon*, III, 1904, p. 18.

5. 1806, in-fol., p. 8 ; cf. in-8, p. 13 : « Ce qui m'a confirmé dans cette idée, c'est que tous les vêtements formés avec des pierres précieuses ont été dégradés, surtout les bleus, en lapis, tandis que tout le reste est intact ». Au bas de ce passage, reproduit dans le *Mag. encycl.* de 1806, IV, p. 165, Millin se demande en note s'il est bien sûr que ce soit du lapis et non pas plutôt de l'émail, le lapis n'étant pas assez dur pour être foulé aux pieds.